

Le Courrier

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE des **retraitées** & des **retraités**

REVALORISATION RÉELLE DES PENSIONS AU 1^{ER} JANVIER : UN DROIT ET UNE EXIGENCE.

DOSSIER

**FORMATION DES MÉDECINS :
UNE URGENCE**

ACTUALITÉ

> HCFEA , AVIS NÉGATIF AU PLFSS
> MOBILISÉ.ES LE 3 DÉCEMBRE

NOTRE ASSOCIATION

> PÔLE DES RETRAITÉS
> GROUPE DES NEUF



N° 325

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 octobre 2024.

PROJET DE LOI

de financement de la sécurité sociale pour 2025,

**Signez la pétition
Revalorisation du G9**



AU NOM DE M. Michel BARNIER,



En bref...

La paupérisation des retraités argentins.

Onze mois après l'arrivée au pouvoir du président d'extrême droite Javier Milei, plus de 50 % de la population argentine a sombré dans la pauvreté. Selon les données de l'Institut statistique argentin portant sur le premier semestre, 52.9 % de la population est considérée comme pauvre. Ce taux inédit depuis 20 ans est en progression de 11 % par rapport au second semestre 2023. Plus de 30 % des retraités se retrouvent ainsi pauvres. Le 11 septembre, le président a émis un veto sur la revalorisation des pensions. 4.5 millions de retraités touchent une pension minimale de 283 euros alors que le seuil de pauvreté est fixé à 850 euros. De plus, la solidarité familiale s'étiole, les enfants de retraités étant eux-mêmes rattrapés par la crise sociale.

Distribution : 10 000 lettres de licenciement.

La société de distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres Milee a été mise en liquidation. Dix mille salariés sont licenciés, soit le plus grand plan social des 20 dernières années. La plupart de ces derniers travaillaient à temps partiel et au SMIC horaire. Parmi eux, on trouve essentiellement des personnes fragiles, mères célibataires, travailleurs multipliant les petits boulots et 17 % de retraités. Cette activité leur permettait de compléter des pensions insuffisantes pour vivre. Pour cette dernière catégorie, les syndicats exigent la mise en place d'une aide exceptionnelle.

Pekin attaque, le cognac trinque.

Après la décision de Bruxelles, le 8 octobre, de surtaxer de 35 % l'importation des voitures électriques chinoises, Pékin riposte. Les importateurs chinois de cognac devront verser une caution auprès des douanes chinoises leur interdisant de fait toute importation. Alors que 98 % de la production part à l'exportation, 25 % filent en Chine. La filière fragilisée représente 15 000 emplois directs et 70 000 emplois indirects.

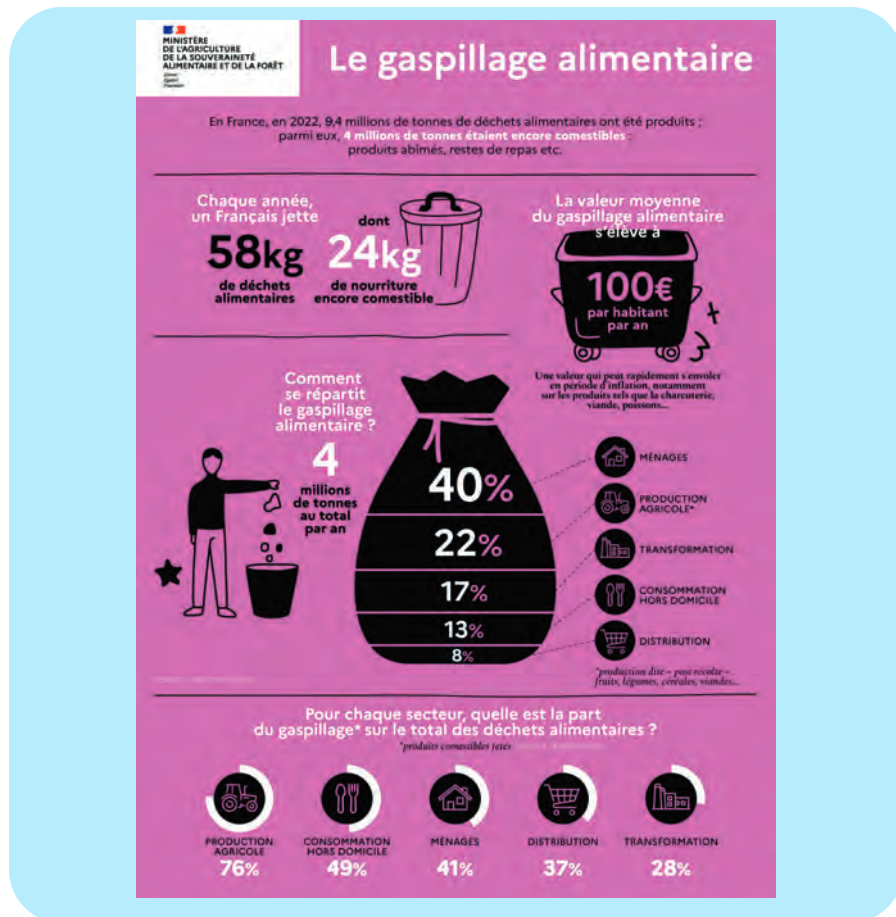
Billet d'humeur

La progression des pays de la planète illibérale.

Les richesses accaparées par les puissants, les coups de griffe aux contre-pouvoirs méprisés, l'enfermement mental de chacun dans son réseau social préféré tenu par des faiseurs de haine, les crises économiques, sont autant de causes qui érodent les démocraties pour finir par les tuer. L'affaiblissement des normes et des services publics par lesquels tiennent les sociétés est un poison qui éteint le désir de vivre ensemble l'aventure collective. L'Amérique de Trump est le dernier exemple en date.

A y regarder de près, le gouvernement Barnier, refusant au groupe arrivé en tête des élections législatives de gouverner, s'inscrit dans cette dérive illibérale qui refuse l'expression de la démocratie. A travers les lois de finance PLF et PLFSS 2025 d'une austérité d'une rare violence, Michel BARNIER apporte la preuve de la volonté des puissants de poursuivre le siphonnement des classes moyennes au profit des plus riches, accroissant encore la rancœur des citoyens. C'est encore dans ce contexte que Michel BARNIER a nommé ministre de la Fonction publique un macroniste historique, connu pour sa détestation des fonctionnaires. Prédicateur de la startup nation, ce dernier promet d'introduire l'intelligence artificielle, IA sous contrôle de l'américain Elon MUSK, dans tous les ministères pour « aider » le travail des fonctionnaires. S'il souhaitait apaiser la colère des agents publics de la FPE, la FPT et la FPH, il n'hésiterait pas à augmenter le point indiciaire et à supprimer toute journée de carence en cas d'arrêt maladie.

■ SYLVAIN HOUSELLE.



FONCTION PUBLIQUE

Les fonctionnaires dans le viseur du gouvernement.

Des attaques d'une ampleur inédite.

Jamais les attaques frontales d'un gouvernement contre les fonctionnaires n'ont été aussi violentes. Quand il s'agit de justifier les politiques d'austérité qui visent à protéger les intérêts des plus riches, à baisser les impôts de production des PME, à ne pas taxer plus justement les bénéficiaires des grandes entreprises et à protéger leurs actionnaires, l'exécutif invoque une dette de l'Etat abyssale, et en conséquence la nécessité de baisser drastiquement les dépenses publiques. Pour ne s'en tenir qu'au projet de loi de finances 2025, sans parler du PLFSS, les grands services de l'Etat (Recherche, Enseignement supérieur, Education nationale, Ecologie) paieront un lourd tribut, dans les 45 milliards d'économies (hors Sécurité sociale) à réaliser. Le budget largement remanié par le NFP, faisant voter des recettes nouvelles, a finalement été rejeté par les députés de la coalition gouvernementale et du RN lors du vote global du budget.

La méthode pour tailler dans les dépenses des services publics est de longue date bien rodée.

Un ministre à la manœuvre

En nommant Guillaume Kasbarian, Ministre de la Fonction publique, Michel Barnier a mis la bonne personne à la bonne place. Manager dans le secteur privé, il a le profil des macronistes de la première heure.

Un objectif assumé :

Réduction des effectifs et « débureaucratization à tous les étages », selon ses propres paroles. Il suscite immédiatement la colère des syndicats de la fonction publique. Il

n'omet pas au passage de féliciter son prédécesseur Stanislas GUERINI pour avoir engagé la réforme d'affaiblissement de la FP. Guillaume KASBARIAN en charge de « la simplification et de la transformation de l'action publique » annonce 2 200 postes en moins dans le budget 2025. Pour pousser d'avantage les économies, il veut aller plus loin :



- il tente, prétextant un absentéisme dans la FP insupportable pour lui, d'introduire trois jours de carence en cas d'arrêt maladie. Quel mépris pour les personnels soignants !

- il veut abaisser de 100% à 90% l'indemnisation des agents du service public lors de ces arrêts. Pourtant, la direction générale de l'administration et de la FP vient de publier un rapport qui démontre le contraire. Par exemple, les enseignants s'absentent moins pour maladie que les salariés du secteur privé.

- il annonce le gel du point indiciaire en 2025 et la suppression de la Garantie individuelle contre la perte de pouvoir d'achat (GIPA).

- il milite ardemment pour l'introduction de l'intelligence artificielle dans tous les ministères.

N'aurions-nous jamais imaginé qu'il soit possible qu'un ministre de la République, de plus le ministre

français de la Fonction Publique, puisse s'exprimer sur le réseau social d'Elon Musk, pour féliciter ce dernier de sa nomination par le Président d'extrême droite des Etats-Unis ?

Guillaume Kasbarian, chargé par Michel Barnier de la Fonction Publique, donc de 5,7 millions d'agents, place sa politique sous les auspices d'un E. Musk. Leur vision partagée est de denier aux services publics tout rôle de redistribution sociale. Par leurs diatribes, ils visent d'alimenter la haine latente du fonctionnaire auprès de toute une frange de la population.

Cela en dit long sur son état d'esprit. Nous avons déjà subi les interventions du cabinet Mac Kinsey dans la gouvernance de la France. Aurons-nous bientôt Elon Musk conseiller de Kasbarian pour démanteler nos services publics ?

■ SYLVAIN HOUSELLE.



PROTECTION SOCIALE

Vive la Sécu !

Depuis 1945, année de création de la Sécurité sociale en France, tous les travailleuse.urs, leurs enfants, leurs conjoint.es, leurs ascendants ont bénéficié d'un soutien sans faille pour faire face aux accidents de la vie et aux besoins croissants de prises en charge aussi bien en termes de santé, de handicap, de perte d'autonomie, de retraite que d'éducation.

Pour toutes et tous, la Sécurité sociale était la garantie de ne plus sombrer dans la misère et la maladie, sans distinction d'âge, de revenu ou de nationalité.

Pourtant, dès sa création, la Sécurité sociale a été attaquée par les milieux financiers, patronaux et de nombreux gouvernements aux motifs qu'elle rendait les assurés oisifs, assistés et profiteurs. D'où les rabotages effectués, années après années, des prestations concernant la

santé, le chômage, les retraites... Et aussi, l'augmentation des restes à charge sur les médicaments et les consultations pour soi-disant responsabiliser les patients en leur imposant des renoncements aux soins.

Le but affiché chaque année dans le PLFSS est de « combler le trou de la Sécu. ». En réalité, il n'en est rien : le but réel est de réduire la dépense publique et donc de rendre, année après année, le budget de la Sécurité sociale déficitaire pour arriver à une assurance sociale pour les plus démunis et favoriser le développement des assurances privées auprès des plus aisés. Ainsi, avec la disparition programmée des cotisations sociales, le « coût du travail » en serait fortement réduit pour le patronat sans pour autant augmenter les salaires. En réduisant le budget et donc les prestations effectuées par la Sécurité sociale, en

augmentant constamment les restes à charge, c'est le niveau de vie de l'ensemble de la population qui en est affecté !

Si cela devait s'amplifier, c'est la solidarité et le « vivre ensemble » qui en seraient gravement et peut-être définitivement atteints.

L'objectif d'instaurer le 100 % Sécu est pleinement actuel : il s'intègre dans notre volonté d'avoir une société qui se mobilise contre les inégalités et pour plus de justice et de solidarité !

En 2025, la Sécurité sociale aura 80 ans.

C'est un moment important pour lui faire « sa fête ». Partout en France, localement et nationalement, la mobilisation doit être au rendez-vous.

■ JACQUES FOGLIARINI.

Les retraités dans le collimateur du gouvernement Barnier.

Combien de fois encore faudra-t-il expliquer que les retraites ne sont pas la variable d'ajustement du budget de la sécurité sociale. **Le tripatouillage des retraites est totalement hors la loi.** Pour éviter le décrochement des retraites par rapport aux salaires des actifs et donc du niveau de vie, le code des pensions civiles et militaires, ainsi que les décrets publiés suite à la loi de réforme des retraites, fixent de manière précise le calcul de la retraite de chacun. Son montant est calculé

en fonction de la carrière de chacun et doit **être ajusté annuellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix (article L 161-25 du code de sécurité sociale).** Nous pourrions envisager l'utilisation de l'indice des prix à la consommation harmonisé qui lui tient compte du reste à charge des citoyens et des dépenses contraintes (énergie, soins, etc.) dans le calcul de son pourcentage (supérieur de 0,2 à 0,3% voire 0,4% à celui de l'Indice des Prix à la Consommation).

En avançant une revalorisation des retraites au 1er janvier prévue en juillet, les illusionnistes Barnier et son lieutenant Wauquiez nous prennent pour des idiots en tentant de nous faire croire que 0.5×12 est supérieur à 1×6 .

La FGR-FP s'oppose à la tentative de division des retraités.

■ SYLVAIN HOUSELLE